

DENTA PLUS

ALLEZ CHEZ LE DENTISTE AVEC LE SOURIRE

Il est important que vous ayez des dents belles et saines tout au long de votre vie. C'est pourquoi vous devez bien soigner votre dentition dès le plus jeune âge et consulter régulièrement un dentiste.

Mais les soins dentaires peuvent être chers. Trop de gens reportent par conséquent des soins dentaires nécessaires. C'est pourquoi les ML vous proposent Denta Plus. Cette assurance soins dentaires combine des primes peu élevées et une protection optimale contre les frais élevés en dentisterie. Ainsi, vous irez chez le dentiste avec le sourire.

REMBOURSEMENTS

Denta Plus intervient dans vos frais de soins dentaires effectués par un dentiste agréé ou un dentiste spécialiste. L'intervention est calculée sur le montant que vous devez vous-même payer, donc après intervention de votre mutualité ou d'un autre assureur.

L'intervention annuelle maximale s'élève à 350 euros pendant la première année d'assurance, 600 euros pendant la deuxième année et 1025 euros à partir de la troisième année d'assurance.

Il est important d'essayer de prévenir les problèmes dentaires autant que possible. C'est pourquoi, dans certains cas, nous intervenons plus dans vos soins dentaires si vous avez adopté un comportement préventif. Cela implique que vous ayez reçu au moins un remboursement pour les soins dentaires au cours de l'année d'assurance précédente.

Le montant de votre
remboursement dépend du type
de soins dentaires :



- **Soins dentaires préventifs** (visite de contrôle, nettoyage prophylactique, détartrage,...) : 100 % de vos frais remboursés ;
- **Parodontologie** (affections de la gencive) : 50 % de vos frais remboursés, 80 % en cas de comportement préventif ;
- **Soins dentaires curatifs** (plombages de cavités dentaires, radiographies, extractions dentaires, ...) : 100% du ticket modérateur remboursé et soit 50% de vos frais remboursés, ou bien 80% en cas de comportement préventif. S'il n'y a pas d'intervention de la mutualité : 50 % de vos frais remboursés, 80 % en cas de comportement préventif ;
- **Orthodontie** (appareil orthodontique ou plaquettes dentaires) : 60% de vos frais remboursés avec un maximum de 1025 euros par année d'assurance ;
- **Prothèses et implants** : 50 % de vos frais remboursés, 80 % en cas de comportement préventif, avec un maximum de 1025 euros par année d'assurance.

Il y a un stage d'attente général de 6 mois. Ce stage d'attente commence à la date de début du contrat d'assurance. Pendant le stage d'attente, vous n'avez pas droit aux interventions, sauf lorsque les soins dentaires résultent d'un accident.



PRIMES

Primes mensuelles à partir
du 1 janvier 2024

Age	Age au moment de l'affiliation			
	0 - 39	40 - 44	45 - 59	60 ≤
0 - 3	€ 0,08	/	/	/
4 - 6	€ 4,37	/	/	/
7 - 17	€ 8,47	/	/	/
18 - 29	€ 9,11	/	/	/
30 - 39	€ 11,81	/	/	/
40 - 44	€ 11,81	€ 14,53	/	/
45 - 59	€ 16,63	€ 20,49	€ 24,00	/
60 ≤	€ 17,80	€ 21,94	€ 25,66	€ 28,27

Si vous êtes déjà affilié(e) à une assurance hospitalisation frais réels d'Hôpital Plus (Hôpital Plus 100, Hôpital Plus 200 ou Hôpital Plus Franchise), vous obtiendrez une réduction de 5% sur la prime de Denta Plus.

Assurance soins dentaires gratuite pour les enfants de moins de 8 ans!

Si un des parents est assuré à Denta Plus, une exonération de primes pour les enfants de moins de 8 ans est appliquée. Si vous vous assurez en tant que parent, votre (vos) enfant(s) profite(nt) immédiatement d'une assurance soins dentaires gratuite !

S'ASSURER ?

Vous pouvez vous assurer à Denta Plus si vous :

- êtes membre des ML et que vous avez payé votre cotisation pour les services complémentaires ;
- n'avez pas encore 66 ans ;
- résidez en Belgique, aux Pays-Bas, en France, en Allemagne ou au Grand-Duché de Luxembourg.

Si les membres de votre famille sont affiliés aux ML sous votre nom, vous pouvez également les assurer à Denta Plus.

Remplissez une proposition d'assurance, signez-la et remettez-la dans une agence des ML. Vous pouvez obtenir ce formulaire via une agence des ML ou le télécharger sur www.ml.be.

EN SAVOIR PLUS ?

Pour de plus amples informations, visitez [notre site web](#) ou rendez-vous chez [votre agence ML](#)!

Denta Plus est une assurance soins dentaires, offerte par SMA Hôpital Plus, agréée par l'Office de Contrôle des mutualités (OCM) pour les branches 2 et 18 sous le numéro 450/01. Les Mutualités Libérales, affiliées à l'Union Nationale des Mutualités Libérales, sont agréées en tant que agent d'assurance pour SMA Hôpital Plus.



Denta Plus

L'assurance soins dentaires
de la Mutualité Libérale

La mutualité
à chaque moment
de votre vie

